

Pôle Police municipale des Hauts de France



Bulletin 06-2021

Je vous demanderai dans un premier temps d'avoir une pensée pour notre collègue Policière Municipale sauvagement agressée et poignardée à la Chapelle-Sur-Erdre ainsi qu'à sa famille.

Fort heureusement ses jours ne sont plus en danger et son agresseur a été abattu par les forces de l'ordre lors d'un échange de tirs. Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre collègue.

Et oui, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, les agressions envers les Policiers ou Gendarmes ne sont pas que sur les forces de Police ou Gendarmerie Nationales.

Chaque année, les policiers municipaux paient un lourd tribut sans compter les suicides de ces fonctionnaires sur le lieu de travail ???

Et pourtant, à vos yeux et aux yeux des parlementaires ils ne représentent que la troisième force de sécurité en France !

Sans reconnaissance de l'Etat Français et du gouvernement en place à ce jour sur leurs demandes d'avancées sociales !!!

« SERVIR » leitmotiv du métier de policier municipal !!!

Dans un second temps, comme je vous le disais dans l'Edito de Mai 2021, plus rien ne va en France !!!

Preuve en est :

- Après des mois de discussion sur le projet de loi Sécurité Globale, après les allées et retours entre les différentes chambres parlementaires et la consultation de la commission mixte paritaire, le texte a été en partie retoqué par le Conseil Constitutionnel.
- Ce qui devait être une avancée et une charge supplémentaire pour les policiers municipaux ont été jugées inconstitutionnelles.
- Que de temps perdu, Mesdames, Messieurs les parlementaires ???
- Que de négligence ???
- Que de mauvaises connaissances sur le métier de Policier Municipal ???

Bref, j'ai peur sur le texte relatif au Beauvau de la Sécurité ???

Fort heureusement les organisations syndicales d'Etat participent et les arrangements politiques en cette période pré-électorale ne sont pas de mises, preuve en est des manifestations qui se sont déroulées dernièrement dénonçant ce Beauvau de la Sécurité et des relations POLICE-JUSTICE tendues entre les différents ministères.

La séparation des pouvoirs avec un tel gouvernement existe-elle encore ???

De constater qu'une défiance envers les juges n'a jamais été aussi forte en cette période de crise pandémique !!!

L'objectif est de :

- Restaurer le lien de confiance avec la Justice !!!
- Protéger l'Etat de droit et de la démocratie !!!

« Chantier colossal Monsieur le Président de la République qui vous attend avec votre gouvernement !!! à quelques mois des échéances présidentielles. »

Montesquieu disait dans son texte relatif à l'esprit des lois :

« Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers. »

Le Commissaire aux droits du Conseil de l'Europe déclarait dernièrement :

« L'indépendance de la justice sous-tend l'Etat de droit et elle est indispensable au fonctionnement de la démocratie et au respect des droits de l'homme. »

Pour terminer, n'oubliez pas Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement et parlementaires les revendications de nos Policiers Municipaux qui sont de droits afin d'éviter toutes discriminations entre les forces de sécurité Police-Gendarmerie nationales figurant dans l'Edito de Mai 2021 ainsi que la demande de notre organisation syndicale ???

Juillet et Août 2021, le Pôle Police Municipale des Hauts de France ne sera pas diffusé pour des raisons de vacances estivales.

Notre revue reprendra en Septembre 2021.

Toute l'équipe du Pôle Police Municipale FA/FPT des Hauts de France vous souhaite bonne lecture.

Bonnes vacances à vous tous, prenez soin de vous et de vos proches !!!

Retrouvez-nous sur www.pole-police-hauts-de-france.fr



Sommaire

INFORMATION NATIONALE

- Publication du référentiel relatif à la désignation des conducteurs ayant commis une infraction au code la route
- Les agents assermentés des transporteurs publics peuvent procéder à l'enregistrement de leurs interventions
- Un isolement de dix jours obligatoire pour les voyageurs en provenance de certains pays
- Terres infestées par les espèces exotiques envahissantes : Comment les prendre en compte
- La crise sanitaire et ses impacts en matière de gestion des ressources humaines
- Les retraités et les retraites
- Loi « sécurité globale » : le Conseil constitutionnel censure notamment l'article 24 (devenu art. 52) ainsi qu'une large partie de l'article qui organisait l'utilisation des drones par les forces de l'ordre
- Quel calendrier pour la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire ?
- Rappel - Concours de la fonction publique territoriale : certaines épreuves sont suspendues
- Les élus du FFSU regrettent la fragilisation du service public de la sécurité avec le CSI
- Polices municipales : une loi sécurité globale "partielle"
- Concours de la fonction publique territoriale : certaines épreuves sont suspendues
- Congés familiaux : de nouveaux droits accordés aux agents dès le 1er juillet
- A l'occasion de la présentation du bilan du plan d'action anti-stupéfiants de 2019, vendredi 28 mai, le gouvernement a dressé une "cartographie" des points de deal en France. Il a annoncé un "acte II" de son plan, jugeant que la "dépénalisation" est une "solution fallacieuse".
- Prise en compte dans la fonction publique territoriale de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 - Questions réponses /Version mise à jour au 1er juin 2021
- Violente agression d'une policière municipale de La Chapelle-sur-Erdre (44). La FA-FPT Police Municipale condamne fermement la violence de cette attaque
- Attaque de la Chapelle-sur-Erdre : la sécurité des policiers municipaux en question
- Policière poignardée à La Chapelle-sur-Erdre : « Une bonne fois pour toutes, l'ennemi n'est pas la police ! »
- Policière poignardée à La Chapelle-sur-Erdre : « Une bonne fois pour toutes, l'ennemi n'est pas la police ! »
- Chez les policiers municipaux aussi, le malaise s'installe
- Sécurité globale : le Conseil constitutionnel censure plusieurs dispositions concernant la police municipale
- La loi Sécurité globale passe mal chez les policiers municipaux
- Loi sécurité globale : le Conseil constitutionnel censure l'expérimentation « police municipale »
- Loi Sécurité globale : ce qu'il faut en retenir

LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

- Loi : n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés

- Loi : Gestion de la sortie de crise sanitaire - Le Conseil constitutionnel valide le "pass sanitaire" pour les grands rassemblements
- Loi : Prévention des usages dangereux du protoxyde d'azote - Les agents de police municipale, les gardes champêtres peuvent constater les infractions
- Décret : Organisation, composition, attributions et fonctionnement des comités sociaux territoriaux et des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- Décret : Adaptation temporaire des épreuves d'admission de certains concours en cours ou ouverts au plus tard le 31 octobre 2021
- Décret : Allongement de la durée et modification des modalités de prise du congé de paternité et d'accueil de l'enfant.
- Décret : Covid-19 - Modifications des décrets des 16 et 29 octobre 2020 (réouvertures, couvre-feu repoussé... Ce qui change)
- Décret : Rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public
- Décret : Mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire - 1 décret et 3 arrêtés
- Décret : Comité social territorial : le décret est paru
- Arrêté : Agents de police municipale - Adaptation temporaire d'épreuves de certains concours
- Arrêté : Manifestations sportives et concentrations de véhicules terrestres à moteur qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique – Déclaration
- Arrêté : Salles à usages multiples, chapiteaux, tentes et structures, établissements sportifs couverts, établissements de plein air - Application des protocoles sanitaires
- Circulaire : Procédure de traitement du surendettement des particuliers
- Circulaire : Le télétravail dans la fonction publique sera assoupli à partir du 9 juin
- Circulaire : Télétravail dans la fonction publique territoriale
- Circulaire : Atteintes aux forces de l'ordre : les municipaux, oubliés de la circulaire Dupond-Moretti
- Ordonnance : Formation des agents publics les moins qualifiés, les plus exposés au risque d'usure professionnelle ou en situation de handicap

JURISPRUDENCE

- Manquement à la législation sur les ERP et compétence du maire au nom de l'Etat au titre de l'article L. 111-8 du code de la construction et de l'habitation
- Le fils d'un père ingrat ne doit pas régler ses frais d'obsèques
- Implantation d'un bureau de tabac dans un périmètre de protection : application par défaut des règles aux débits de boissons
- Stationnement et handicap : deux jurisprudences du Conseil d'État
- Le délit de prise illégale d'intérêt
- Un DGS qui télétravaille sans autorisation de son employeur commet une faute qui justifie l'avertissement prononcé à son encontre
- Responsabilité de la collectivité envers un élu victime d'un accident lors d'un fête - La collectivité doit réparer le préjudice même si la présence de l'adjointe n'avait pas été sollicitée par le maire
- Propos « tenus sur le ton de l'humour » portant atteinte à la dignité des personnes visées et à l'image du service : une exclusion de fonctions d'un an n'est pas disproportionnée

- En l'absence de preuves tangibles que l'accident s'est déroulé sur le lieu de travail, l'imputabilité au service ne saurait être regardée comme établie
- Rupture conventionnelle / Indemnité de licenciement / Montant / Minima / Principe de faveur
- Inaptitude / visite médicale / versement du salaire / délai d'absence / Rémunération
- CDD successifs / Requalification / CDI / Délai de carence / Périodes interstitielles
- Refus d'accomplir correctement ses tâches et comportement désinvolte vis-à-vis de la hiérarchie - Manque de sévérité d'une sanction d'exclusion temporaire de fonctions d'une durée de trois jours
- Pesticides tueurs d'abeilles - Une interdiction enfin définitive !
- Un accident de trajet lors d'un départ vers le lieu de travail n'est reconnu que lorsque le trajet du domicile au lieu de destination a commencé
- Un fauteuil roulant électrique n'est pas un véhicule à moteur
- Le contexte sanitaire lié à la pandémie de covid-19 ne neutralise pas les pouvoirs du préfet à l'égard de gens du voyage installés illégalement sur un terrain
- Interdiction des cirques avec animaux sauvages sur le territoire de la commune - Absence de motif, sauf circonstances particulières
- Un chef de service qui fait chuter un de ses subordonnés pour mettre fin à une altercation physique et violente avec une autre collègue ne commet pas de faute disciplinaire
- Un maire peut interdire la chasse dans un périmètre de sécurité autour des zones urbanisées de la commune suite à des incidents ayant causé un trouble à l'ordre public
- Départ à la retraite d'un fonctionnaire territorial
- Rigueur budgétaires, changement de poste et réduction des IFTS - Recherche des éléments susceptibles de faire présumer l'existence d'un harcèlement moral

QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES

- Redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères
- Calcul de retraite des policiers municipaux
- Lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote
- Complément indemnitaire annuel
- Antennes-relais - Rappel des pouvoirs d'autorisation et de contrôle des maires
- Sécurité globale - Publication de la loi
- Moyens de lutte contre les rodéos sauvages
- Mur de soutènement d'un talus
- Prise en charge de travaux de réfection d'un mur
- Rangée d'arbres et haie implantés le long d'une voie communale - Les riverains de cette voie peuvent-ils obliger la commune à élaguer la végétation qui s'avance au-dessus de leur propriété.
- Remise en état de palissades et procédure d'immeuble en péril
- Branchement électrique provisoire sur un terrain occupé par des nomades
- Gestion de la sortie de crise sanitaire - Le Conseil constitutionnel valide le "pass sanitaire" pour les grands rassemblements
- Le Conseil constitutionnel valide plusieurs dispositions, en assortissant l'une d'elles d'une réserve d'interprétation
- Déchets
- Aides aux agriculteurs suite aux épisodes de gel du mois d'avril - Les collectivités territoriales appelées à concourir au fonds de solidarité spécifique

- TVA - Non assujettissement des personnes morales de droit public agissant en tant qu'autorités publiques - Cas d'une commune exploitant une piscine municipale
- DSIL - Quelles sont les formes que peut prendre le contrat et comment les syndicats mixtes ou les syndicats de communes pourraient en bénéficier ?
- Constatation des infractions en matière d'urbanisme
- Déclarations d'achèvement et de conformité des travaux - Mesures pour pallier aux retards de dépôts
- Véhicules de fonction des exécutifs locaux
- Enlèvement d'un dépôt sauvage d'ordures
- Signalisation des véhicules d'intervention de sécurité et de secours
- FPS : quel moyen pour porter une contestation
- Droit de passage des véhicules d'intervention sur un chemin privé
- Lutte contre les rodéos urbains

BON A SAVOIR

- Prévention des risques liés au bruit - Mise à jour du dépliant de l'INRS
- Rendre sa voirie cyclable : les clés de la réussite - Un guide pratique du Cerema
- Homophobie et transphobie à l'école : des services d'aide aux témoins et victimes
- Accéder au Fichier National Unique d'Identification des Cycles, il faut adresser un mail à : forcesdecontrole@apic-asso.com
- Fonction publique : 3 jours de télétravail par semaine à partir du 9 juin
- Fantoir : le fichier 2021 des voies et lieux-dits est disponible

OFFRE D'EMPLOI

- Nord | Pas-de-Calais | Aisne | Somme | Oise

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.

Rien de plus simple :

Adhérez !



Pôle Police municipale des Hauts de France



ADHESION

OU RENOUELEMENT D'ADHESION

AU BULLETIN D'INFORMATIONS DES AGENTS(ES) DE POLICE MUNICIPALE, GARDES-CHAMPETRES ET AGENTS(ES) DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE FAFPT DES HAUTS DE FRANCE

Nom et Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

 personnel : _____  professionnel : _____

 adresse électronique : _____

* L'adhésion en isolé pour 2021 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à :

FAFPT | Union Régionale Hauts de France

Pôle Police Municipale FAFPT HAUTS DE FRANCE - Service comptabilité

45 rue de l'Union 59150 Wattrelos

POLE POLICE MUNICIPALE FAFPT DES HAUTS DE FRANCE

pole-pm-fafpt-hdf-site@pole-police-hauts-de-france.fr

Retrouvez nous sur :

pole-police-hauts-de-france.fr